L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 FEVRIER 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 51, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 5 FEVRIER 1848.

☞ La longueur du rapport du Conseil de la 3me Municipalité nous oblige à renvoyer à lundi la suite du feuilleton.

La suspension du général Scott a causé parmi nous une assez vive sensation; les motifs qui ont amené cette mesure, n'ont pas encore été expliqués; aussi les conjectures sont-elles permises; et en général elles sont peu favorables à l'administration.

On a grand peine en effet à s'expliquer la rigueur excessive qui vient d'être montrée par l'Exécutif envers un homme dont les glorieux services méritaient plus d'égards.

"Il doit avoir des torts graves puisque le président a prononcé sa suspension", disent les partisans de l'administration. Une pareille réponse peut être concluante pour ces messieurs; mais elle ne l'est point pour ceux qui doutent, et avec quelque raison, de l'infaillibilité de M. Polk. Ces derniers se demandent s'il n'y aurait point la dessous quelque rouerie politique, destinée à tourner vers le général Scott un peu de la sympathie que les whigs montrent pour le général TAYLOR, et à jeter ainsi un nouveau germe de division parmi les adversaires du "Jeune Hickory," qui, quoique l'on en puisse dire, n'a pas encore renoncé à l'espérance d'une réélection. Nous aurons prochainement sans doute des éclaircissements sur cette suspension du vainqueur de Cerro-Gordo, car il n'est pas probable que le Congrès la laisse passer sans demander des explications. Nous y reviendrons.

Deux jeunes avocats louisianais ont fait hier leur début dans l'affaire McDougald; ce sont MM C. Bienvenu et C. Cuvillier. Le premier a parlé en français avec pureté et souvent même avec élégance; on a remarqué surtout un mouvement plein d'éloquence qui a fait impression sur le jury et sur l'auditoire, le second qui s'est exprimé en anglais, n'a pas moins bien réussi. Ces deux débuts sont pleins de promesse pour l'avenir de ces deux jeunes gens.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Le bénéfice de Mme Montplaisir a été une de ces représentations comme on en compte à peine une par saison. La foule était partout, au parquet, au parterre, aux secondes aussi bien qu'aux premières loges, à l'amphithéâtre, jusque dans le pourtour des loges et dans les couloirs. Pas un coin n'était vide, et souvent trois spectateurs tenaient où l'on en aurait à peine un deux en temps ordinaire. Nous en avons même vu qui franchissaient la balustrade de l'orchestre pour aller trouver une place parmi les musiciens. L'empressement allait jusqu'au fanatisme; et bien entendu la bénéficiaire a été accueillie par cette foule avec un enthousiasme indescriptible : tonnerre d'applaudissements, bravos, rappels, bouquets, couronnes, rien ne lui a manqué. On lui a prouvé de la façon la plus triomphante la faveur illimitée dont elle jouit; elle a tache de la justifier par la verve et le *brio* qu'elle a mis dans l'exécution de ses différens pas: elle s'est élevée *dans son genre* à toute la hauteur qu'elle peut atteindre; et si elle a bien réussi, réputation, elle en a été chaudement récompensée. Cette soirée comptera, nous en sommes certains, parmi ses meilleurs souvenirs.

La direction du théâtre, en perdant, pour quelque temps seulement, à ce que l'on nous assure, le couple fortuné des Monplaisir, veut, autant que possible, consoler les amateurs par le choix des œuvres qu'elle offre au public : ainsi elle reprend demain la *Sonne*, ce chef-d'œuvre d'Halevy, qu'on applaudit toujours avec le même plaisir, avec la même émotion. A part le mérite d'un pareil opéra, l'on a à tenir compte à M. Dava de l'empressement avec lequel il a pourvu à notre public l'une des plus vives distractions qu'il ait goutées depuis longtemps. Il a eu la main assez heureuse pour saisir au passage des artistes qui répondaient admirablement aux sympathies de ses habitués : il mérite a bon droit d'en être récompensé.

MÉCANIQUE À LA NLLE-ORLÉANS.

Les curieux se rendent en ce moment au magasin de M. S. Fournier, mécanicien, pour voir fonctionner une machine à vapeur filiputienne, inventée et exécutée par l'habile artiste que nous venons de nommer.

Toutes les personnes ayant quelque connaissance en mécanique admirent et le fin du travail, qui est réellement remarquable, et la simplicité du mécanisme qui est extraordinaire.

Par une combinaison des plus ingénieuses de la pompe et du condenseur, l'artiste a réuni et les simplifiant, les avantages des deux pressions maintenant en usage. Son condenseur, comme dans les machines à basse pression, reçoit l'eau pomée à l'état de vapeur, et après condensation la rend à la bouilloire dans son état primitif, mais bouillante ; seulement, au lieu d'employer trois pompes pour les différentes transmissions de l'eau et de la vapeur, comme dans les machines connues, c'est la même qui fait tout le travail.

Il résulte de cette combinaison simplification, même sur le mécanisme du haute pression, et application des avantages économiques de combustible, que présente la basse pression.

Cette machine qui est de la force de deux chevaux, donne 280 coups de piston à la minute, et se règle elle-même d'une manière admirable.

Sa destination est de mettre en mouvement les outils de l'atelier, tels que tours, machines à fendre &c., &c. Puis à l'utile est joint l'agréable, M. Fournier en véritable sybarite s'est créé chez lui une atmosphère factice à la vapeur ; de telle sorte qu'il pourra à sa volonté se procurer une température chaude, pour l'hiver, et par le moyen d'éventails mis en mouvement par sa machine, une brise perpétuelle pour l'été.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que M. Fournier n'en est pas à son coup d'essai à la Nlle-Orléans ; il est déjà connu comme l'auteur du magnifique régulateur placé devant sa porte ; de l'horloge de la Bourse, aimant que d'une pendule à plan incliné.

E. D.....

La Tribune de New-York qui est restée dévouée quand même à M. Clay, prétend que cet illustre citoyen est toujours le meilleur candidat que nous puissions présenter au pays. Suivant cette feuille, si M. Clay est désigné par la convention nationale des whigs, il recevra nonseulement les voix des Etats qui se sont prononcés pour lui en 1844, mais encore les voix de Tennessee, c'est-à-dire 92 voies électorales; mais encore sans nul doute les 36 voix de New-York, et probablement les 26 voix de la Pennsylvanie et les 12 de l'Indiana, toutes données à M Polk en 1844. Cela lui constituerait assurement une belle majorité; mais nous doutons fort que ce calcul puisse se réaliser. La Tribune nous paraît se méprendre sur les véritables sentiments de la population, surtout au sud.

La cour martiale, chargée de l'affaire Frémont, a terminé sa tâche le 26 janvier. A la suite des plaidoiries, elle a transmis au Président sa décision avec toutes les pièces à l'appui. On ne dit point quelle est cette décision.

☞ Le bruit avait couru que des dépêches officielles, reçues à Washington, annonçaient que le Mexique acceptait les propositions de paix, présentées naguères par M. Trist; mais ce bruit était sans fondement. Des dépêches sont bien arrivées sans la capitale; mais elles n'annoncent rien de semblable.

Nomination officielle.—John B. Fithian a été nommé par le Président, recevant des deniers publics pour le district des terres publiques sujettes à la vente dans Ouachita, Louisiane, il remplace M. S. M. C. Fenner, démissionnaire.

Monument de Washington.—On lit dans le *National Intelligencer* du 27 janvier :

" La résolution conjointe qui accorde un emplacement dans cette ville pour l'érection du monument national en l'honneur de Washington", a été adoptée hier à la Chambre des Représentans sans opposition, comme cela avait eu déjà lieu au Sénat. Elle n'attend plus dès lors que la signature du président.

"L'intention des dingeants est de poser le plus tôt possible la première pierre du monument; le 22 février, si les préparatifs nécessaires peuvent être achevés; sinon le 4 juillet prochain."

Venezuela. — Les dernières nouvelles alarmantes que l'on avait reçues de cette république ne sont point confirmées. Le pays est tranquille et les autorités fonctionnent régulièrement. Quelques discussions parlementaires s'étaient élevées, dans l'imagination de certains faiseurs de nouvelles, aux prospectus d'une révolution.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentants.

Vendredi, 4 février 1848.

Plusieurs pétitions présentées par différents membres ont été référées à divers comité.

Plusieurs membres donnent avis qu'ils présenteront sous peu de jours des bills d'une nature locale.

La Chambre s'occupe ensuite de plusieurs bills émanant du Sénat.

Le bill accordant un congé au juge du 10ème district judiciaire passe à sa 2de lecture. La 3ème lecture aura lieu demain.

Le bill pour créer un notaire additionnel dans la paroisse de Ste. Hélène, est, sur motion de M. Mather, référé au comité judiciaire.

M. Smith d'Orléans, d'un comité spécial, rapporte un bill pour approprier $3000 à l'association catholique de la Nouvelle-Orléans, pour venir en aide à l'asyle des orphelins de cette ville. Le bill fait aussi une semblable appropriation à l'asyle des orphelines de cette ville. Ce bill est référé au comite des finances.

Le bill pour venir en aide à H. L. Hunby, Eugène Sommereau et P. E. Wiltz, assesseurs des taxes d'Etat pour la ville de la Nouvelle-Orléans, subit au 2de lecture, et sur motion de M. Stephen Duncan, il est référé au comité des finances.

La Chambre passe une résolution enjoignant à l'ingénieur d'Etat de donner ses raisons à cette Chambre, pourquoi il n'a pas encore commencé la fonile d'un canal près du bayou Vermillion. Ce travail avait été ordonné par la dernière législature.

M. Smith d'Orléans introduit un bill relatif aux corporations insolvables. Il est référé au comité des finances.

M. Duncan d'Orléans au présente une résolution enjoignant le comité judiciaire de faire un rapport à cette Chambre afin de savoir si la Législature a le droit de passer des lois avant de faire la répartition de l'Etat. Après une courte discussion, M. Duncan retire sa résolution.

M. Bodin présente une autre résolution enjoignant au comité judiciaire des deux Chambres de rapporter à la Législature s le droit de passer des lois avant de faire la répartition de l'Etat, voulue par la constitution. Cette résolution donne lieu à de fort longs débats. Elle est adoptée après une grande suspente.

A une heure et demie, la Chambre s'ajourne.

Sénat.—Le secrétaire transmet à la Chambre la résolution qui autorise le gouverneur à informer officiellement le général James Walker de son élection comme trésorier d'Etat.

M. Manuel Garcia présente une résolution enjoignant au comité des dépenses casuelles à payer les frais d'enterrement de Charles Lemaire, Sr, lieutenant d'armes du Sénat. Elle est adoptée à l'unanimité.

M. Thibodeaux présente une résolution ordonnant à l'ingénieur de l'Etat a ouvrir une communication entre le lac Bœuf et le bayou des Allemands. Cette résolution subit ses trois lectures et passe.

Sur motion de M. Moore le Sénat s'occupe de la résolution relative à l'amélioration du bayou Tèche. Elle est amendée et passe à sa troisième lecture.

M. McWhirter, sans en avoir donné avis préalable, introduit un bill pour pourvoir au payement des salaires des professeurs des écoles publiques pour l'année 1846 et 1847. Il subit ses trois lectures et passe.

M. Swazé introduit un bill pourvoyant à l'élection d'un constable dans le village des Opelousas. Il subit ses trois lectures et passe.

Le bill relatif aux recorders de paroisse, est, sur motion de M. Parham, référé au comité judiciaire.

M. Parham présente une résolution qui est adoptée, enjoignant au comité des améliorations internes de rapporter s'il n'est pas convenable que la législature fasse de nouvelles appropriations pour l'usage du département de l'ingénieur de l'Etat.

M. Dauney présente une série de résolutions passées par le Conseil de la Première Municipalité, protestant contre tout changement relativement à l'organisation du Conseil Général. Ces résolutions sont référées au comite spécial déja nommé à cet effet.

Le bill, rapporté il y a quelque temps par le comité des finances pour venir au secours de la compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique, passe après avoir subi ses trois lectures.

Puis le Sénat s'ajourne.

CONGRÈS.

Séance du 26 janvier.

Sénat—Après quelques affaires sans importance, la discussion du bill des 10 régiments est reprise. M. Dix a la parole et prétend qu'une vigoureuse démonstration militaire est le meilleur moyen d'amener la paix. Le Sénat s'ajourne à latin de ce discours.

Chambre des Représentans—On revient sur la résolution qui avait fixé la clôture de la discussion du message à 2 heures, le même jour; la résolution est déposée sur le bureau; et la discussion reprend devant la Chambre formée en comité général. Elle est assez vive, et trois orateurs y prennent part.

Séance du 27 janvier.

Sénat—Le comité des affaires navales rapporte un bill pour venir au secours des veuves et orphelins des officiers et gens d'équipage du brick *Somers*.

M. Benton présente une résolution conjointe pour amender les "articles de guerre" relatifs à la tenue des cours martiales; elle subit deux lectures et est renvoyée au comité militaire. Le même senateur présente une pétition de colonel Frémont, demandant qu'une commission soit chargée d'examiner les dépenses qu'il a dû faire en Californie; puis le Sénat s'ajourne sans rien faire de plus.

Chambre des Représentans—On adopte une résolution qui ordonne de dresser une table de toutes les réclamations adressées au gouvernement depuis le 14e Congrès.

La discussion reprend sur le message. MM. J W. Thompson, Rhett et Goggin la continuent jusqu'à l'ajournement.

Chronique Locale.

☞ L'abbé Adrien Rouquette prêchera demain matin à la cathédrale St Louis, pendant la grand'messe.

Ire Cour de District.—Toute la journée d'hier a été encore occupée à entendre les témoignages dans l'affaire d'Archibald McDonald, accusé de meurtre. A midi, les plaidoiries ont commencé. MM. Bienvenu, Ch. Cuvellier P. Soulé étaient les avocats du prisonnier. L'avocat général et l'avocat de district représentaient l'Etat. A quatre heures de l'après-midi l'affaire a été soumise au jury, qui, deux heures après, est rentré en Cour avec un verdict de "coupable d'homicide."

Tentative d'empoisonnement.—Hier le capitaine Smalley du brick Cap. Ton, mouillé dans le port de la St Municipalité, est venu dénoncer au recorder Seuzeneau que son cuisinier, *Lewis* Johnson, a essayé d'empoisonner son équipage. Le capitaine Mazerat, assisté des officiers Nelson et Flemming, s'est immédiatement transporté à bord du brick et a arrêté Granon. Le recorder Seuzeneau examinera l'affaire ce matin.

Recorder Baldwin—Henry Ilisser comparaissait hier pardevant le recorder Baldwin, sous une accusation d'assaut et batterie sur la personne de M. Herman Meenan. L'accusé a été envoyé à la Première Cour de District.

Frank McTregge a été envoyé pardevant le même tribunal pour répondre à une accusation de vol de fait, commise sur la personne de la femme de couleur libre, Julia.

Thomas Jourdan, dit Taylors était hier arrêté par le capitaine Winter. Cet individu est accusé de s'être évadé de la maison de correction de la 2de Municipalité.

L'officier Petive a arrêté hier l'esclave Claiborne, appartenant à M. Paulding, prévenu de vol. Lesclave a été écroué en prison.

Recorder Seuzeneau—Samuel Jacobs n'est plaint que le nommé William Walter a commis un assaut et batterie sur le 1er de ce mois sur sa personne. Le recorder Seuzeneau a envoyé le prévenu à la Cour criminelle.

Joseph King a été arrêté pour s'être porté à des voies de fait sur la personne d'une femme. Le prisonnier a été écroué en prison.

Abus de contrat—Alexis Charles, le célèbre bonneur français, a porté hier matin une plainte auprès du recorder Ramos, contre Eugène Carrière, l'accusant de s'être emparé de la somme de $275; le plaignant de la recevoir d'une exhibition publique donnée par le plaignant dans l'après-midi 1er février dernier, dans la salle de bal de la rue St-Philippe. M. Carrière a été arrêté et a fourni un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

Individus suspects—Les individus suivants, ont été envoyés à la maison de correction de la 1re Municipalité par le recorder Ramos, comme personnages suspects :—Bill Watson dit Williams, William Vinback, James McLean dit William et plusieurs autres qu'il serait inutile d'énumérer. Ces filous, le lendemain de leur incarcération, ont été tous relaxés par ordre du juge McHenry, alléguant que l'emprisonnement était illégale. Il n'est pas surprenant alors que de vols se commettent à chaque instant dans la Première Municipalité.

Accident—Hier matin un nommé Matherson a eu sa jambe écrasée par la chute d'une grande bolle. Il passait en ce moment qu'il mettait la bolle sur le dray, et des ouvriers qui passait, est venu se heurter avec telle force sur le dray, que la bolle fut renversée et tomba sur la jambe du malheureux Irlandais. On croit que l'amputation sera nécessaire. L'accident est arrivé dans la Troisième Municipalité.

Gangrene à New-York.—On lit dans le Weekly Chronicle du Courrier des Etats-Unis :

[illegible]

Recorder Baldwin—Henry Ilisser comparaissait hier pardevant le recorder Baldwin, sous une accusation d'assaut et batterie sur la personne de M. Herman Meenan. L'accusé a été envoyé à la Première Cour de District.

Frank McTregge a été envoyé pardevant le même tribunal pour répondre à une accusation de vol de fait, commise sur la personne de la femme de couleur libre, Julia.

Thomas Jourdan, dit Taylors était hier arrêté par le capitaine Winter. Cet individu est accusé de s'être évadé de la maison de correction de la 2de Municipalité.

L'officier Petive a arrêté hier l'esclave Claiborne, appartenant à M. Paulding, prévenu de vol. Lesclave a été écroué en prison.

Recorder Seuzeneau—Samuel Jacobs n'est plaint que le nommé William Walter a commis un assaut et batterie sur le 1er de ce mois sur sa personne. Le recorder Seuzeneau a envoyé le prévenu à la Cour criminelle.

Joseph King a été arrêté pour s'être porté à des voies de fait sur la personne d'une femme. Le prisonnier a été écroué en prison.

Abus de contrat—Alexis Charles, le célèbre bonneur français, a porté hier matin une plainte auprès du recorder Ramos, contre Eugène Carrière, l'accusant de s'être emparé de la somme de $275; le plaignant de la recevoir d'une exhibition publique donnée par le plaignant dans l'après-midi 1er février dernier, dans la salle de bal de la rue St-Philippe. M. Carrière a été arrêté et a fourni un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

Individus suspects—Les individus suivants, ont été envoyés à la maison de correction de la 1re Municipalité par le recorder Ramos, comme personnages suspects :—Bill Watson dit Williams, William Vinback, James McLean dit William et plusieurs autres qu'il serait inutile d'énumérer. Ces filous, le lendemain de leur incarcération, ont été tous relaxés par ordre du juge McHenry, alléguant que l'emprisonnement était illégale. Il n'est pas surprenant alors que de vols se commettent à chaque instant dans la Première Municipalité.

Accident—Hier matin un nommé Matherson a eu sa jambe écrasée par la chute d'une grande bolle. Il passait en ce moment qu'il mettait la bolle sur le dray, et des ouvriers qui passait, est venu se heurter avec telle force sur le dray, que la bolle fut renversée et tomba sur la jambe du malheureux Irlandais. On croit que l'amputation sera nécessaire. L'accident est arrivé dans la Troisième Municipalité.

Gangrene à New-York.—On lit dans le Weekly Chronicle du Courrier des Etats-Unis :

[illegible]

[illegible]

[illegible]